

**DEMANDE DE MISE EN SÉCURITÉ
OU DE SECTIONNEMENT D'UN BRANCHEMENT
ÉLECTRIQUE ET/OU GAZ NATUREL
DANS LE CADRE D'UNE DÉMOLITION**

**1. DOCUMENTS CONSTITUTIFS DU DOSSIER
D'UNE DEMANDE DE MISE EN SÉCURITÉ/SECTIONNEMENT**

Pour établir une proposition de raccordement au réseau de Gaz naturel, Vialis vous remercie de compléter le formulaire ci-dessous.

2. LOCALISATION PRÉCISE DU CHANTIER

Adresse du chantier

N° et nom de la voie :

Complément d'adresse (bâtiment / étage / n° de lot) :

Code postal :

Commune :

Merci de joindre à votre demande un plan de situation de votre bâtiment.

3. DEMANDE

3.1 Sectionnement du branchement pour abandon d'usage

Branchement Électrique

Branchement Gaz

ou

3.2 Mise en sécurité du branchement dans le cadre de la démolition (n'exclut pas le sectionnement du/des branchement(s) en fonction des contraintes d'exploitation et de distribution)

Branchement Électrique

Branchement Gaz

Dans le cas où vous avez un nouveau projet, merci de joindre à cette demande le formulaire correspondant à votre projet. Ces formulaires sont disponibles sur **energies.vialis.net** ou auprès des accueils Vialis.

4. ÉCHÉANCE SOUHAITÉE

Date envisagée de mise en sécurité/sectionnement de vos branchements :





5. INTERVENANTS

5.1 Demandeur de la mise en sécurité/sectionnement

M. ou Mme (nom, prénom) }
La société }
La collectivité locale }

Le cas échéant, représenté(e) par M. ou Mme _____, dûment habilité(e) à cet effet.

Adresse actuelle

N° et nom de la voie :

Code postal :

Commune :

Téléphone :

Mobile :

E-mail :



5.2 Coordonnées du maître d'œuvre :

Architecte

Bureau d'études

Constructeur

Raison sociale :

Interlocuteur :

N° et nom de la voie :

Code postal :

Commune :

Téléphone :

Mobile :

E-mail :



5.3 Coordonnateur SPS (Sécurité et de protection de la santé) si mandaté par le maître d'ouvrage :

Nom :

N° et nom de la voie :

Code postal :

Commune :

Téléphone :

Mobile :

E-mail :



6. ADRESSE DE FACTURATION si elle est différente de l'adresse du demandeur

Adresse de l'envoi de la facture de la mise en sécurité/sectionnement

Nom / Dénomination :

N° et nom de la voie :

Code postal :

Commune :





7. VALIDATION DES INFORMATIONS

Vialis établira une Proposition Technique et Financière pour la mise en sécurité et/ou le sectionnement du ou des branchement(s) concerné(s) par votre projet et selon les informations transmises par vos soins dans le présent formulaire et ses pièces jointes.

Le délai standard d'instruction est de 10 jours ouvrés.

Je certifie que les informations indiquées dans ce formulaire sont exactes et souhaite recevoir une proposition de raccordement basée sur ces éléments.

8. RÉCAPITULATIF DES PIÈCES À JOINDRE AU FORMULAIRE

Pièce	Est-elle obligatoire ?	
Les 3 pages du formulaire	Oui	<input type="checkbox"/>
Plan de situation	Oui	<input type="checkbox"/>



9. COMMENT NOUS RETOURNER VOS DOCUMENTS ?

Par courrier, à l'adresse suivante :

Vialis - Département Commercial Énergies
10, rue des Bonnes Gens
CS 70187 - 68004 COLMAR Cedex

Par mail à l'adresse suivante :

info@vialis.net



Merci d'avoir pris le temps de compléter ce formulaire.

La collecte et l'utilisation des données transmises via cette fiche de renseignement ont pour finalité de nous permettre de traiter votre demande de mise en sécurité ou de sectionnement d'un branchement électrique et/ou gaz naturel dans le cadre d'une démolition et d'établir le devis correspondant à votre demande.

Les traitements réalisés sont nécessaires à l'exécution de mesures précontractuelles prises à votre demande (article 6 §1 b) RGPD).

Sur la base des éléments transmis, Vialis établira une Proposition Technique et Financière (PTF) pour la mise en sécurité et/ou le sectionnement du ou des branchements concernés par votre projet.

Les éléments transmis sont conservés 10 ans à compter de la date d'envoi de cette fiche de renseignement, ou en cas d'acceptation de la PTF, conformément à notre Politique relative aux données personnelles.

Pour plus d'informations sur la façon dont nous traitons vos données ou pour exercer vos droits, vous pouvez consulter notre [Politique relative aux données personnelles \(energies.vialis.net/donnees-personnelles\)](http://energies.vialis.net/donnees-personnelles).

